

58628-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Construction work – Concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement dénommé Le Pavillon Dauphine à Paris 16e

OJ S 18/2026 27/01/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Oibreacha - Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Ville de Paris

R-phost: DFA-PavillonDauphine@paris.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás áitiúil

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement dénommé Le Pavillon Dauphine à Paris 16e

Cur síos: Concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement dénommé Le Pavillon Dauphine à Paris 16e à usage principal de salons de réception

Aitheantóir an nós imeachta: d18b6648-0152-4859-9896-bc291c90534a

Aitheantóir inmheánach: 2501716

An cineál nós imeachta: Oscailte

Príomhghnéithe an nós imeachta: Concession de travaux soumise aux articles L 3100-1 et suivants et R 3111-1 et suivants du Code de la Commande Publique et aux articles L.1410-1 à L.1410-3, R.1410-1 et R.1410-2 du Code Général des Collectivités Territoriales Procédure ouverte : les candidats remettront leur candidature et leur offre dans un même pli électronique, dans les conditions décrites au règlement de consultation.

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Oibreacha

Cineál breise an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 45000000 Construction work

Aicmiú breise (cpv): 55520000 Catering services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: 1 place du maréchal de Lattre de Tassigny

Baile: Paris

Cód poist: 75016

Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: L'établissement Pavillon Dauphine, édifié sur un emplacement concédé de 8 570 m², est situé dans le Bois de Boulogne à proximité de la porte Dauphine. Le périmètre de la concession est circonscrit aux bâtiments : un bâtiment principal de 1 238 m² de surface de plancher (un édicule au sud), aux espaces extérieurs (environ 3 683 m²), zones de stationnement au Nord et à l'Est (1 463 m²), ainsi qu'aux réseaux de la concession.

2.1.3. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 123 600 000,00 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Une visite est proposée après demande des candidats conformément aux conditions fixées au RC. L'offre comprend les documents détaillés dans le règlement de consultation de la consultation. Les plis devront être transmis impérativement par voie dématérialisée sur <https://marches.maximilien.fr> avant la date et heure limite fixée au 5.1.12. Ils devront contenir dans un unique envoi deux sous-dossiers distincts relatifs à la candidature et à l'offre. Les dossiers arrivés en retard ne seront pas examinés. Possibilité d'adresser ou déposer une copie de sauvegarde dans les conditions fixées par le règlement de consultation. Les candidats pourront se présenter soit seuls, soit en groupement d'entreprises. En cas de groupement, chaque membre doit fournir l'ensemble des informations et pièces demandées (sauf la lettre de candidature valant le cas échéant habilitation du mandataire). Le candidat établi hors de France fournit les certificats ou documents équivalents délivrés par l'autorité administrative ou judiciaire compétente de son pays d'origine ou d'établissement attestant de l'absence de cas d'exclusion. Le cas échéant, les candidats joignent une traduction en français des documents remis dans une autre langue. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités pour la présentation de sa candidature, il doit les mentionner dans sa lettre de candidature et produire, pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux exigés de lui pour justifier de ses capacités, ainsi qu'un engagement écrit de chacun d'eux qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution du contrat. Si le candidat s'appuie sur un opérateur pour ses seules capacités techniques et/ou professionnelles, à l'exclusion des capacités économiques et/ou financières, le candidat n'est pas tenu de produire les liasses fiscales pour cet opérateur. Les candidats qui produisent une candidature incomplète ou contenant de faux renseignements ou documents ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure. Seront déclarées irrecevables et éliminées les candidatures présentées par un candidat qui ne peut participer à la procédure (articles L3123-19 et L3123-20 du code de la commande publique) ou qui ne possède pas les capacités ou aptitudes exigées au point 5.1.9. Seules les offres des candidats dont la candidature aura été jugée recevable seront analysées. Au vu de l'avis de la commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT, l'autorité concédante pourra organiser une négociation avec un ou plusieurs soumissionnaires. Le choix du concessionnaire sera effectué en application des critères définis dans le dossier de consultation et soumis au vote du Conseil de Paris. Il sera demandé au candidat ou au groupement d'entreprises retenu de constituer, en tant qu'actionnaires, une société dédiée à l'exécution du contrat. Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition. Le montant estimé de la concession indiqué au 5.1.5 est exprimé en euros HT constants, valeur 2026 et correspond au chiffre d'affaires hors taxes estimé total du concessionnaire sur la durée du contrat, au titre de l'exécution de la concession. Ce chiffre d'affaires inclut ainsi l'ensemble des produits, sur la durée du contrat, liés à l'exploitation de l'établissement

Bunús dlí:

Treoir 2014/23/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0003

Teideal: Concession de travaux pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement dénommé Le Pavillon Dauphine à Paris 16e

Cur síos: Dans le cadre d'une concession de travaux et dans le respect des contraintes liées au site, le concessionnaire rénovera et exploitera l'établissement dénommé Le Pavillon Dauphine en proposant une activité de salons de réception. Les activités proposées devront contribuer à la valorisation du site et de son environnement et être compatibles avec le caractère de la zone naturelle et forestière. Le concessionnaire devra s'engager à réaliser, a minima, le programme de travaux obligatoires suivant : - Travaux bâtimentaires : sécurité, structure et clos couvert, réfection et traitement complet de la façade arrière, suppression de la chaufferie gaz, mise en place d'un système de supervision, installation des brasseurs d'air et installation d'économiser d'eau. - Réfection de la voie d'accès privative, harmonisation des bordures, murets, clôture le long de la voirie partagée, intégration paysagère de l'édicule situé au sud. - Extérieur : création de percées visuelles, récupération et stockage des eaux de pluie, aménagement d'une rampe PMR - Parking : réfection de l'éclairage des aires de stationnement, mise en place de bornes de recharge pour Véhicules Électriques, création d'un emplacement pour stationner les vélos. Les travaux sont décrits précisément dans les documents du dossier de consultation A titre strictement indicatif, l'enveloppe globale de ces travaux obligatoires est estimée à 1 600 000 euro(s) HT euro(s) (valeur 2026) hors aménagement intérieur et hors travaux gros entretien renouvellement (GER) et hors autres investissements nécessaires sur la durée du contrat. La Ville de Paris ne participera pas au financement des investissements et n'assumera pas la maîtrise d'ouvrage. Le concessionnaire assumera seul la direction technique, le financement des travaux ainsi que le risque d'exploitation. Il aura également à sa charge toutes les dépenses de fonctionnement, d'entretien, de réparation ou de construction liées aux biens objet du futur contrat. A l'issue du contrat, l'intégralité des ouvrages et aménagements deviendra propriété de la Ville de Paris, sans que le concessionnaire puisse prétendre à une quelconque indemnité. Pour la rénovation et l'exploitation de l'établissement, le concessionnaire sera autorisé par le contrat à occuper les dépendances du domaine public de la Ville de Paris et devra, en contrepartie, verser une redevance qui tiendra compte des avantages de toute nature procurés du fait de l'occupation et l'utilisation de ce domaine. Une redevance minimale garantie (RMG) annuelle fixée par le candidat sera attendue ainsi qu'une redevance variable assise sur l'activité. Cette redevance variable, fondée sur le chiffre d'affaires et fixée par le candidat, ne pourra être inférieure à la redevance minimale garantie quel que soit le chiffre d'affaires réalisé. Le concessionnaire devra fournir des garanties assurant la bonne exécution du contrat. Des garanties couvrant le non paiement de la redevance et des pénalités et l'inexécution du programme contractuel d'investissements sont prévues

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Oibreacha

Cineál breise an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 45000000 Construction work

Aicmiú breise (cpv): 55520000 Catering services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: 1 place du maréchal de Lattre de Tassigny

Baile: Paris

Cód poist: 75016

Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Dáta tosaithe: 05/01/2027

Fad ama: 13 Bliana

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 123 600 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Garantie à première demande ou dépôt de garantie

Spriocdháta chun tairiscintí a fháil: 11/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa,

Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht idirghabhála: Tribunal administratif de Paris

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal administratif de Paris

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: Ville de Paris

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: Ville de Paris

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe:

Tribunal administratif de Paris

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Ville de Paris

Uimhir chlárúcháin: 21750001600019

Roinn: DFA - Service des concessions
Seoladh poist: 7 avenue de la Porte d'Ivry
Baile: Paris
Cód poist: 75013
Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)
Tír: An Fhrainc
R-phost: DFA-PavillonDauphine@paris.fr
Teil.: +33142762184
Seoladh idirlín: www.paris.fr
Críochphointe malartaithe faisnéise (URL): <https://marches.maximilien.fr>
Próifíl an cheannaitheora: <https://marches.maximilien.fr>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal administratif de Paris

Uimhir chlárúcháin: 17750005500013

Seoladh poist: 7 rue de Jouy

Baile: Paris cedex 4

Cód poist: 75181

Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)

Tír: An Fhrainc

R-phost: greffe.ta-paris@juradm.fr

Teil.: +33144594400

Róil na heagraíochta seo:

Soláthraí seirbhísí an tsoláthair

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

Eagraíocht idirghabhála

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 81c13d89-b913-4e99-b2ad-dc45bf7e4e36 - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 19

Dáta seolta an fhógra: 26/01/2026 10:09:52 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am

Samhraidh Lár na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 58628-2026

Uimhir eagráin IO S: 18/2026

Dáta foilsithe: 27/01/2026